

Mes chers amis,

Merci à tous pour votre présence. Elle compte pour moi et vous le savez.

Permettez-moi de saluer plus particulièrement Agnès pour l'accueil qu'elle nous fait dans sa commune et de remercier la présence des présidents de mon comité de soutien - Marc Gaudet, Marie-Agnès Linguet et Monique Bévière - de Jean-Jacques Mallet, d'Hugues Saury, , de Charles-Eric Lemaignan et de tous les élus qui m'ont apporté leur soutien.

Quand il fallut choisir le lieu du lancement de ma campagne, il m'est apparu comme une évidence de revenir à Boiscommun et ce pour au moins deux raisons.

La première est que Mme le Maire, Agnès, est une amie et le discours qu'elle a tenu tout à l'heure est un encouragement que je sais sincère dans la droite tradition de mon ami Michel Grillon que je salue chaleureusement.

La deuxième raison, celles et ceux qui ont lu mon livre la connaissent, est que l'église de Boiscommun a accueilli le 17 novembre 1862, Paul-Alphonse Farnault et Marie-Sylvine Frogier pour célébrer leur mariage.

Ils ne le savaient bien sûr pas à l'époque, mais ils devinrent mes arrière-arrières grands-parents.

Un enracinement affectif me lie ainsi à Boiscommun. Je souhaitais qu'il soit rappelé cette année encore.

Depuis sept ans, je parcours ma circonscription, nos territoires, nos 110, désormais 104 communes, chère Delmira, et chaque jour je mesure le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui.

En novembre 2009, je devenais votre député suite au décès de Jean-Paul Charié, un homme attaché à sa terre natale et dont le souvenir nous touche tous ici.

Au temps de la tristesse et des appréhensions, dut succéder celui du travail et de l'action. J'ai fixé un cap à ma mission parlementaire : toujours être à l'écoute des aspirations de mon territoire, ne m'en couper sous aucun prétexte. Vous représenter, c'est avant tout vous écouter.

En 2012, malgré un contexte défavorable à la droite, je me suis présentée à vos suffrages lors des élections législatives. Vous m'avez accordé votre confiance avec près de 54% des voix au 2nd tour.

Pierre Bauchet m'avait accompagnée dans cette campagne. Son ancrage de maire de Fleury-les-Aubrais et son expérience de suppléant auprès de Jean-Paul ont été pour moi des piliers affectifs. Je l'en remercie largement.

Aujourd'hui, je suis candidate à un nouveau mandat. J'ai pris cette décision après une réflexion approfondie. Qui dit nouveau mandat, dit nouvelle campagne et nouveau suppléant.

Je souhaite que cette campagne soit à l'image de la manière dont j'exerce mon mandat : à votre contact. La proximité sera donc le fil conducteur de cette campagne avec un objectif : aller à la rencontre d'un maximum d'entre vous.

A cet objectif, deux conditions me sont apparues indispensables :

Commencer dès maintenant ma campagne, à quelques deux mois de l'échéance pour me permettre de visiter chacune de nos 104 communes et leurs habitants.

La seconde condition est d'utiliser un moyen dynamique, Plusieurs idées ont alors germé comme celle de parcourir la circonscription à vélo, comme le fait mon collègue député de Lozère

Pierre Morel-À-L'Huissier. Mais j'ai vite compris à la tête de mon équipe que deux mois et demi sur une selle ne les emballait pas. A vrai dire à moi non plus.

La solution est venue lorsqu'il s'est agi de choisir le lieu de la permanence. Il n'était pas question de privilégier une commune plutôt qu'une autre. Il nous fallait huit permanences : à Fleury, Pithiviers, Outarville, Neuville, Malesherbes, Puiseaux, Beaune et Bellegarde.

C'est donc naturellement que nous avons opté pour une permanence mobile : dynamique même si elle n'est pas très rapide, accueillante et comme un clin d'œil à notre ruralité puisqu'elle s'inspire des commerces ambulants de nos marchés.

Pour aller au plus près de nos concitoyens,

Pour aller au cœur du territoire,

Pour aller tout simplement à votre rencontre,

J'ai donc décidé d'utiliser une Marianne-mobile que vous pouvez découvrir si vous vous retournez.

Si vous tournez maintenant légèrement votre tête vers la gauche, vous pouvez découvrir mon suppléant.

C'est le pari de la jeunesse et le choix de la proximité. Maxime Buizard Blondeau est né il y a près de 25 ans à Pithiviers, il est agriculteur dans le Beunois. Attaché à sa profession, il est fortement impliqué dans les Jeunes Agriculteurs du Loiret et du Centre-Val de Loire.

Mais il est aussi élu à Pithiviers et s'occupe du Tourisme en tant que vice-président de la Communauté de Communes du Pithiverais. Dans ces mandats, il a su démontrer des qualités de détermination et de courage.

Il est à mes côtés depuis huit ans et j'ai pu apprécier sa fidélité, à l'image de celle qu'il déploie pour notre territoire, et dans son engagement politique.

Maxime, je te propose de prendre la parole pour nous en dire davantage sur ton parcours.

[Intervention de Maxime Buizard Blondeau]

Merci cher Maxime.

Enfant du pays, Maxime est aussi à l'image de la campagne que je veux mener : au plus proche du territoire et je dirais même avec le territoire au cœur.

En effet, l'élection législative n'est pas l'annexe de l'élection présidentielle. Elle devra avant tout répondre à la question suivante : qui portera la voix et les intérêts de notre territoire à l'Assemblée nationale pendant les cinq prochaines années ? Et de quelle manière ?

Ceux qui s'arrêtent à une définition purement parlementaire du rôle de député en ont une approche limitée. Certes le parlementaire vote la loi et contrôle le gouvernement mais il est avant tout le représentant d'une circonscription et de ses habitants en équilibre sur deux jambes, une locale et une nationale, qui ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre. Il faut les faire marcher en harmonie pour que l'ensemble avance vers un seul objectif : servir, servir ses administrés, servir son pays, servir encore.

C'est ainsi que j'ai bâti mon action tout au long de ces années.

Prévenir, amender, accompagner et préparer l'avenir ont été ma ligne directrice.

Prévenir les atteintes, et elles ont été nombreuses durant cette législature, à nos libertés à travers les projets de loi du gouvernement. Nos libertés d'entreprendre, de créer ou simplement de maintenir son activité voire ses ressources.

L'exemple le plus frais date d'il y a seulement 15 jours. J'ai participé avec mes collègues parlementaires de la région et les représentants de la FRSEA à une mise au point au ministère de l'agriculture sur la nouvelle carte des zones agricoles défavorisées.

Une nouvelle carte bâtie en dépit du bon sens et des réalités géographiques et géologiques pourtant si évidentes.

Une nouvelle carte qui influera pourtant sur notre capacité à maintenir les exploitations les plus fragilisées et permettre le renouvellement des générations d'agriculteurs.

Amender pour améliorer ce qui peut l'être et pour montrer les répercussions des lois et réglementations sur notre quotidien.

Les exemples sont légion tant cette mandature a été celle de l'inflation réglementaire et normative en tout genre, loin, loin, très loin, du choc de

simplification qui nous a été vendu. Ce choc nous l'attendons encore et chacun peut le constater dans sa vie quotidienne, professionnelle ou personnelle.

Dans ma vie de député, je le constate tous les jours.

Je repense à l'entreprise **EPAC** qui s'implante au cœur du pôle de l'impression et de l'édition du Malesherbois pour développer un processus innovant d'impression de livres en quelques secondes. Une lecture tatillonne de la réglementation de la part d'une administration allait remettre en cause ce projet, en raison, tenez-vous bien, d'un kilo de colle en trop utilisé chaque jour. Allions-nous, chers amis, nous priver d'une entreprise de pointe venue de la Silicone Valley pour un kilo de colle ? Mon intervention en urgence auprès du préfet a permis de sauver le projet et les emplois associés.

Cet exemple n'est qu'un échantillon de l'écueil dans lequel la France est tombée : à vouloir tout réglementer, elle bride ses talents et ses ambitions. Ce ne sont pas les agriculteurs présents *nombreux* aujourd'hui qui me contrediront.

Et pourtant, ces talents sont bien là. Si je suis candidate à un nouveau mandat, c'est aussi parce que je suis le député d'une circonscription qui

fait ma fierté lorsque je dois en défendre les atouts. Une autre facette de l'activité parlementaire que j'affectionne particulièrement :

Ainsi j'ai souhaité, avec mon amie Monique Bévière, mettre en lumière ces atouts via le collectif Beauce Gâtinais Développement. Cet outil reconnu de promotion propose une brochure attractive qui rappelle qu'en plus d'un magnifique territoire, nous avons de nombreux atouts pour attirer des entreprises.

La production agricole de la Beauce et du Gâtinais, des betteraves du Pithiverais aux pommes de terre et oignons de l'Outarvillois en passant par la meilleure orge du monde, fait du Nord-Loiret un grenier que l'Europe nous envie. Je pense également au Safran de Boynes, au miel du Gâtinais et aux autres cultures : le blé, le colza, le tournesol, le maïs etc.

Toute l'année, des femmes et des hommes travaillent pour une production de qualité qui égaille nos paysages.

Parmi eux, les éleveurs qui traversent une période extrêmement difficile. Je pense notamment aux laitiers confrontés à des prix inférieurs à leur coût de revient et aux volaillers menacés par la grippe aviaire.

Les agriculteurs ont un savoir-faire et des valeurs de travail, de mérite et d'effort incommensurables.

Quel serait l'état de notre balance commerciale sans eux ? Combien de dizaine de milliers d'emplois devrions-nous sacrifier sans agriculture et industrie agroalimentaire ?

Malgré son patrimoine historique et les efforts déployés par le monde agricole, le grand public méconnaît son agriculture, aidée en cela par des campagnes médiatiques à charge.

Les agriculteurs connaissent mon engagement à leur côté. Je suis viscéralement attachée à la reconnaissance de leur activité et particulièrement sensible à leurs difficultés. Mais cet engagement, je le sais, ne permet pas aujourd'hui de changer leur vie. C'est aussi la raison pour laquelle je soutiens François Fillon avec détermination : je veux m'inscrire dans une majorité parlementaire qui agira profondément et massivement pour l'agriculture. Je veux qu'enfin les propositions des agriculteurs eux-mêmes soient mises en œuvre. Les politiques vous ont trop compliqué la vie, ils vous doivent aujourd'hui la liberté. Cette liberté passe par la simplification.

Nous supprimerons toutes les normes françaises qui se sont ajoutées aux

directives européennes.

Prenons garde également au pillage de nos terres agricoles par les investisseurs étrangers. Plusieurs milliers d'hectares sont déjà tombés entre les mains de spéculateurs non loin d'ici. Si nous ne donnons pas rapidement un statut protecteur à nos exploitants, ce pillage va s'accroître et nos jeunes ne pourront plus s'installer.

Les entreprises industrielles et tertiaires font également la richesse de notre territoire. A chaque visite, je suis frappée par leur goût permanent de l'innovation. Loin de se reposer sur leurs acquis, nos entreprises se modernisent, vont chercher de nouveaux carnets de commande et proposent des services d'une qualité toujours supérieure. Fleury-les-Aubrais, chère Marie-Agnès, a la chance d'en concentrer un nombre important. Le Pithiverais, cher Jean-Claude, n'est pas en reste. C'est un bassin économique cohérent qu'il nous faut continuer à promouvoir.

Durant ces cinq ans, ce sont ainsi **cinquante entreprises, artisans ou commerçants** que j'ai pu aider dans leurs difficultés ou accompagner pour leur développement.

Non seulement, il ne faut pas brider nos talents, mais il faut les encourager à aller de l'avant !

Les réformes doivent donner aux entreprises les conditions de leur réussite : un code du travail simplifié, un temps de travail négocié au sein de l'entreprise dans l'intérêt de l'emploi, et des charges drastiquement diminuées pour provoquer un choc de compétitivité.

Tel est l'enjeu du début du prochain quinquennat : fournir au monde économique les moyens de ses ambitions dans un climat de confiance retrouvée. Je ne crois pas en ce scénario vertueux par idéologie ou rêverie mais par le simple constat de ce qui marche chez nos voisins européens.

Durant les cinq prochaines années, je veux continuer à porter une ambition pour ce territoire : qu'il fasse de son identité et de ses forces vives les moyens de son développement.

Au premier chef de celles-ci, il y a notre jeunesse. C'est le message que je m'efforce de porter lors de mes interventions dans les établissements scolaires.

A chaque fois, je fais face à un public attentif et à de nombreux visages intrigués qui tendent l'oreille. Les questions fusent, sans faux-semblant, sincères parfois même impertinentes. Mais toujours, l'échange est

constructif et je vois s'exprimer devant moi une génération curieuse sur la fonction du député et attachée à l'avenir de sa région.

C'est sans doute à ce moment là que je ressens le plus le devoir qui est le mien. Ces jeunes ne sont pas des électeurs, ils ne liront sans doute pas mon projet et pourtant c'est vis-à-vis d'eux que j'estime devoir le plus travailler. Laisser à ces enfants, comme aux miens, un pays qui leur donne la possibilité de réaliser leurs rêves, là où ils le souhaitent.

Là où ils le souhaitent : cette précision n'est pas inutile. Parce que l'avenir du pays ne se fera **ni** sans la ruralité, **ni** sans le péri urbain. Pour cela, l'Etat doit leur attribuer les mêmes services publics que dans les autres territoires. Les périphéries n'aspirent pas à se vider pour remplir les hyper centres. L'Etat doit donc, de par sa vision globale de l'aménagement du territoire, répondre à nos légitimes inquiétudes par de fortes garanties.

A commencer par la santé. La santé est un droit du quotidien. On parle souvent de la « santé à deux vitesses » qui touche certains de nos voisins européens en raison de remboursements limités et d'une séparation entre riches et pauvres devant l'accès aux soins. Mais, mes chers amis, la santé à deux vitesses a lieu sous nos yeux ! La fracture territoriale dans l'accès aux soins est bien réelle en France.

Pour garantir cet accès à ce premier droit, tout le monde doit se mobiliser. Je salue l'engagement des élus des communes et intercommunalités sur ce sujet, nouveaux VRP médicaux de leur territoire. Ils se mobilisent pour répondre aux nouvelles exigences des professionnels à travers la construction de maisons médicales voire même par l'embauche de ces professionnels.

Mais à quoi bon apporter cet environnement et des conditions favorables s'il n'y a pas de professionnel ? L'Etat et le prochain gouvernement devront prendre leurs responsabilités.

Nous ne pouvons plus laisser des centaines de jeunes français s'expatrier chez nos voisins européens pour suivre leurs études de médecine, faute de places suffisantes chez nous.

Il n'est pas tolérable, dans le même temps, de faire appel en masse à des médecins étrangers pour pallier le déficit de professionnels dans les établissements et les territoires les moins prisés.

Avez-vous su que cette semaine encore l'hôpital de Pithiviers a été dans l'obligation de passer une annonce pour trouver des médecins urgentistes ?

Je ne peux me résigner car il n'est pas pensable qu'en France, une des toutes premières puissances mondiales, nous devions fermer nos établissements médicaux à cause de quotas d'étudiants en médecine, quotas artificiellement mis en place.

La suppression du numérus clausus et la mobilisation des élus répondront à nos difficultés. Déjà, le schéma de santé élaboré par le pays et les maisons de santé pluridisciplinaire créés par les collectivités contribueront au maintien d'un maillage médical et paramédical efficace. Sur ce dossier, comme sur la maternité de Pithiviers, je me battraï car il en va de l'avenir des soins, de notre territoire et de son attractivité.

La fracture numérique est un autre défi. Elue départementale siégeant dans la commission du numérique, je suis très attentive, cher Hugues, à la politique ambitieuse du département en faveur de la couverture numérique des zones blanches du département. Ce défi nous sommes en passe de le gagner car c'est une condition indispensable au développement économique du Nord-Loiret.

J'ai engagé mon propos sur la jeunesse de notre pays et le terminerai également sur ce thème car c'est bien pour eux que nous nous engageons chaque jour.

C'est pour eux que nous nous engageons en politique pour leur dessiner un avenir serein. Et pourtant il n'y a jamais eu autant de défiance de la part de la jeunesse de France vis à vis de la société et de nos institutions.

Il est urgent d'agir.

Plutôt que de stigmatiser l'école et ses enseignants, comme je l'entends trop souvent, il faut renforcer les enseignements de base. Débarrassons-la de tout ce qui la détourne de sa fonction première et en particulier de la myriade de groupes de pression, d'idéologues en tout genre.

Nous devons aussi nous appuyer sur nos milliers d'associations, sportives en particulier, qui maillent notre territoire. C'est un pan de notre société dont on ne mesure pas assez le rôle d'intégration et de sociabilisation de nos jeunes. Prenons garde de leur transmettre les moyens d'assurer leur part de mission au sein de notre société.

Particulièrement sensible à cet enjeu, je porte un projet sur lequel j'ai travaillé au sein de la Commission de la Défense nationale et des Forces

Armées : les cadets de la Défense.

Il s'agit d'offrir une expérience de vie inédite aux jeunes Français grâce au savoir-faire des armées en matière de jeunesse. Les Jeunes Sapeurs Pompiers m'ont beaucoup inspirée.

Actuellement limité à une expérimentation pour un très petit nombre, il permettrait à plus de 100 000 jeunes par an, de recevoir une instruction civique dans un cadre militaire et ce en dehors des horaires scolaires. Ce dispositif inculquera à nos jeunes des qualités humaines - le vivre-ensemble, la discipline, le dépassement de soi, le goût de l'effort - et des notions éducatives tout aussi indispensables - la découverte de nos armées, de notre industrie de défense et la richesse de nos milieux naturels.

Ils développeront aussi la volonté de servir leur pays notamment en participant aux commémorations patriotiques.

Le sentiment d'appartenance à la communauté nationale s'enracinera chez nos jeunes et donc dans la société de demain.

Son financement sera assuré par la suppression de la Journée de Défense et de Citoyenneté. Qui peut croire qu'une seule journée peut suffire pour

inculquer à notre belle jeunesse les valeurs de la République ?

François Fillon a saisi la pertinence d'une telle mesure dans le contexte que nous connaissons et l'a intégrée au sein de son projet présidentiel. C'est pour moi une grande satisfaction et je dirais, une certaine fierté.

Ma candidature est le fruit d'une réflexion approfondie. J'ai beaucoup de considération pour toutes les fonctions électives de la République. Et par respect pour elles, j'ai toujours voulu m'assurer que j'aurais la disponibilité, la motivation et surtout la détermination pour assumer la responsabilité à laquelle je prétendais.

En 2001, lorsque je me suis présentée à la mairie de Neuville-aux-Bois, j'avais l'ambition, avec mon équipe, de réaliser des projets de modernisation pour ma commune.

En 2004, lorsque j'ai été choisie par mes pairs pour présider la communauté de communes de la Forêt, j'avais l'objectif de donner une réalité à l'échelon intercommunal.

En 2007, lorsque Jean-Paul Charié m'a proposé de devenir sa suppléante, je souhaitais apporter à son travail parlementaire mes expériences locales.

En 2012, lorsque dans un contexte défavorable à la droite, je me suis présentée à un nouveau mandat de député, je voulais poursuivre et

amplifier le travail engagé trois ans plus tôt.

En 2015, lorsque j'ai été élue conseillère départementale du canton de Pithiviers, avec Marc, je voulais assumer un mandat très ancré localement, complémentaire avec ma fonction parlementaire.

C'est à votre contact que j'ai pu, à chaque fois, avoir le sentiment du travail accompli. C'est ainsi que je porte aujourd'hui un bilan qui légitime ma candidature à un nouveau mandat.

J'ai voulu faire de chacun de ces mandats une mission. La mission du prochain mandat sera celle de la mobilisation pour l'économie et l'emploi, nos priorités nationales. Mais il devra aussi répondre à vos légitimes inquiétudes d'égalité de traitement entre grands centres urbains, péri-urbain et ruralité.

Tous ces engagements pour l'avenir, nous les tiendrons pour la France, cette grande cause qui nous dépasse tous.

C'est ainsi que le Général de Gaulle savait résumer avec clairvoyance le rôle de l'Etat : « L'Etat, qui répond de la France, est en charge à la fois de son héritage d'hier, de ses intérêts d'aujourd'hui et de ses espoirs de demain ».

Député d'un territoire que j'ai à cœur, je veux défendre son identité d'hier, ses valeurs d'aujourd'hui et ses ambitions de demain.

Pour ce faire, j'ai besoin de vous et je compte sur vous !

Je vous remercie.